

5 janvier 2017

Réponse du Conseil administratif à la motion du 1^{er} novembre 2016 de M^{mes} et MM. Simon Gaberell, Virginie Studemann, François Bärtschi, Maria Pérez, Grégoire Carasso et Daniel Sormanni: «Plaine de Plainpalais: transparence (encore)».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la votation communale du 27 novembre prochain concernant le réaménagement de la plaine de Plainpalais;
- la nécessité pour les électeurs et les électrices de pouvoir voter en pleine connaissance de cause;
- la motion M-1240 demandant une «transparence absolue» au Conseil administratif sur l'état sanitaire des arbres de la plaine de Plainpalais en vue de cette votation – motion actuellement étudiée en commission – ainsi que les demandes répétées de membres du Conseil municipal pour obtenir toutes ces informations;
- les informations données par le directeur du Service des espaces verts et relayées dans la presse sur le stress hydrique subi par ces arbres de la plaine et leur fort état de dessèchement racinaire suite à la sécheresse estivale de 2016;
- que le compromis voté par le Conseil municipal (PR-994), sur lequel les électeurs et électrices sont appelés à se prononcer, repose en partie sur la proposition de transplanter 54 arbres de l'avenue Henri-Dunant, sans avoir à les abattre (aujourd'hui ce chiffre devant être réduit à 38, étant donné l'abattage de 16 de ces arbres, depuis le vote de ce compromis);
- l'absence d'informations sur l'état sanitaire des 38 arbres restants devant être transplantés et les doutes sur le fait qu'ils puissent survivre à cette transplantation au vu de l'état général des arbres tel que décrit par les experts,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de procéder à une évaluation sanitaire de tous les arbres devant être transplantés et des chances de succès de cette transplantation et de communiquer ces résultats publiquement dans les plus brefs délais, dans tous les cas avant la votation du 27 novembre 2016.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif est en mesure d'apporter les éléments de réponse suivants.

En juillet 2016, le Service des espaces verts a demandé à un spécialiste externe, l'entreprise Les artisans de l'arbre Sàrl, d'effectuer une analyse de tous

les arbres de la plaine, à l'exception des arbres récemment plantés (168 arbres), afin de connaître l'état sanitaire de chacun d'eux. L'expert externe applique la méthode du «diagnostique intégré de l'arbre» (DIA), protocole standardisé utilisé en Europe.

Suite à la chute du marronnier le 8 septembre dernier et après examen de sa souche, l'expertise visuelle est complétée par une analyse des racines de 88 arbres de la plaine. Le rapport conclut que l'état sanitaire global de plus de 80% des arbres n'est pas optimal.

Des 54 arbres initialement prévus à la transplantation, 10 ont d'ores et déjà été abattus dans le cadre des campagnes de sécurisation de l'automne passé. Les 44 restants font partie des 80% mentionnés ci-dessus avec une durée de vie limitée.

Compte tenu des expériences de transplantations déjà effectuées, le Conseil administratif réalisera la transplantation des arbres jusqu'au printemps 2017.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Guillaume Barazzone